

Analyse des besoins sociaux - Fiche territoriale de Plateau de la Beauce

Septembre 2021

Le secteur du Plateau de Beauce poursuit sa croissance démographique à un rythme modéré (+ 0,6 % entre 2013 et 2018, dernières années disponibles). Il **gagne**, dans la période, **des seniors (+ 22,8 %)**, comme la plupart des territoires, **mais aussi des jeunes de 15 à 24 ans (+ 16 %)**.

Ces derniers représentent moins d'un habitant sur 7 (proportion légèrement inférieure à la moyenne régionale). Ils sont **plutôt diplômés**, peu se trouvent **sans emploi ni formation (moins de 11 %** contre 16,5 % en Région) et parmi ceux accompagnés par la Mission locale, **nombreux sont ceux qui détiennent leur permis de conduire**.

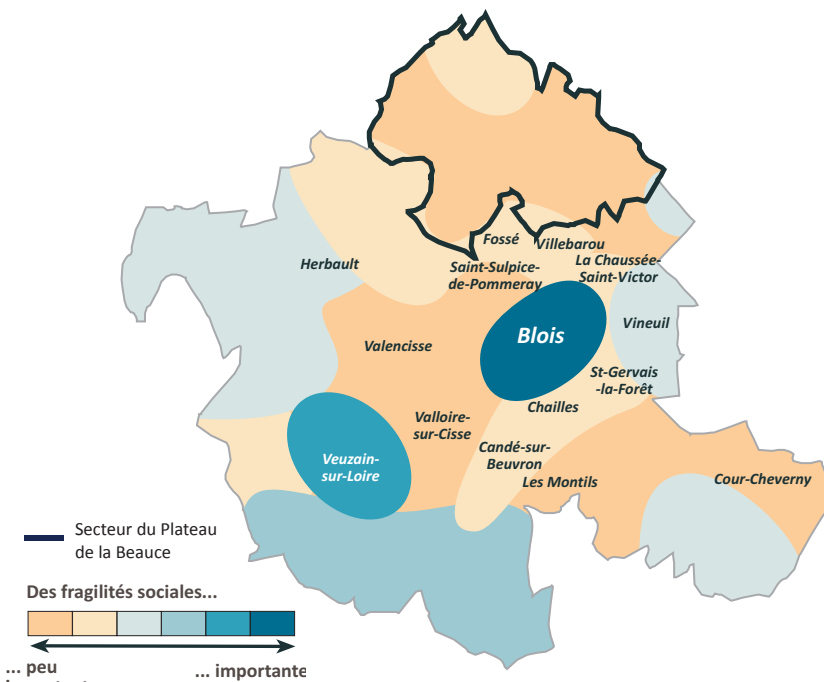
Plus globalement, la **part des ménages en situation de fragilité** semble **contenue** : **7 %** sont considérés comme à **bas revenus** selon les critères de la CAF. Le revenu moyen de l'ensemble des foyers fiscaux

est sensiblement supérieur à la moyenne régionale. Le niveau de **chômage** est **faible**. La **proportion** de bénéficiaires de **minima sociaux** y est **réduite**. C'est également le cas pour les familles monoparentales (10 % contre 16 % en Région).

Ce secteur accueille plutôt des couples sans enfants et familles avec enfants. Les ouvriers et employés y sont largement représentés mais la part des cadres et professions supérieures ou intermédiaires est supérieure à celle de la Région.

Le **parc de logement social** est **très limité** et 87 % des ménages sont **propriétaires** de leur logement. La proportion atteint 95 % parmi les ménages de 65 ans ou plus. L'**isolement** peut être fortement ressenti dans ce secteur où **très peu de services** sont implantés et où **plus de la moitié des seniors de 80 ans ou plus résident seuls à domicile**.

Carte de synthèse des principales fragilités sociales



Carte de synthèse réalisée par l'Observatoire à partir d'une quinzaine d'indicateurs : catégories socioprofessionnelles, niveaux de revenus, part des foyers non imposés, allocataires CAF à bas revenus, part des familles monoparentales, des familles nombreuses, des personnes faiblement diplômées, des jeunes ni en emploi ni en formation, proportion de salariés précaires, à temps partiel, bénéficiaires du RSA

Répartition de la population par sexe et âge en 2018 et évolution (2013-2018)

49,6 % de femmes (Région Centre-Val de Loire : 51,5 %)

1 079 jeunes de **moins de 20 ans**



23,7 %

de la population
- 47 en 5 ans (- 4,2 %)

2 544 personnes de **20 à 64 ans**



56 %

de la population
- 96 en 5 ans (- 3,7 %)

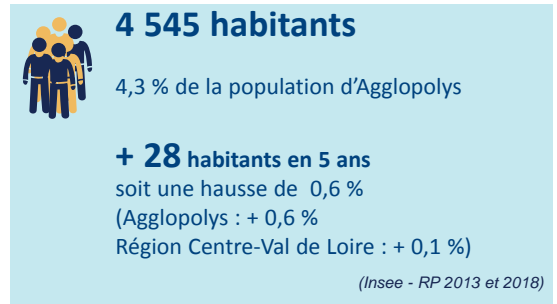
923 personnes de **65 ans ou plus**



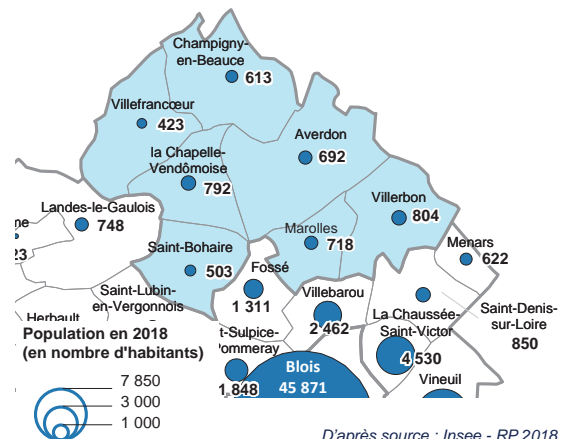
20,3 %

de la population
+ 171 en 5 ans (+ 22,8 %)

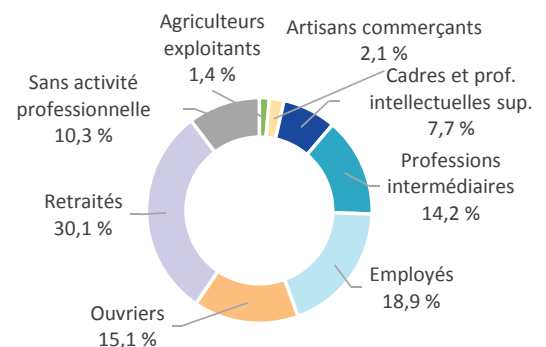
D'après source : Insee - RP 2013 et 2018



Population par commune en 2018 (en nb d'habitants)



Répartition par catégorie socioprofessionnelle de la population âgée de 15 ans ou plus



Familles/ Enfance / jeunesse

1 926 ménages (Insee - RP 2018 - complémentaire)

Attention : le nombre réduit de ménages nécessite d'utiliser ces chiffres avec prudence



98 familles de 3 enfants ou plus

14 % des familles avec enfants de moins de 25 ans (Région : 18 %) - 6 en 5 ans (- 6 % ; Région - 1 %)



70 familles monoparentales

10 % des familles avec enfants de moins de 25 ans (Région : 23,5 %) - 16 familles monoparentales en 5 ans

35 enfants vivent dans une famille ne comptant aucun actif en emploi (3 % ; Région : 11 %)

90 vivent dans une famille à bas revenu (en baisse de 14 % en 2 ans ; Loir-et-Cher : - 3 %)

(Insee - RP 2013 et 2018 ; CAF 2020)



36 naissances domiciliées en 2019 léger recul au cours des 5 dernières années connues (Région : - 11 %)

aucune structure d'accueil collectif 90 places chez les assistants maternels, soit au total 79 places pour 100 enfants nés entre 2017 et 2019 (Loir-et-Cher : 89 pour 100)

(Insee - Etat civil ; Conseil départemental de Loir-et-Cher)



449 jeunes âgés de 15 à 24 ans + 16,4 % en 5 ans (Agglopolys : - 4,1 % ; Région : - 1,7 %)

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire



25,7 % diplômés d'un BAC+2 ou plus (Région : 21,2 %)

14,7 % sans diplôme (Région : 21,9 %)

10,7 % de jeunes non insérés

soit 48 jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation (Région : 16,5 %)

(Insee - RP 2013 et 2018)



18 demandeurs d'emploi de catégorie A âgés de moins de 25 ans au 31/12/2020 (cat A : n'ayant pas travaillé dans le mois)

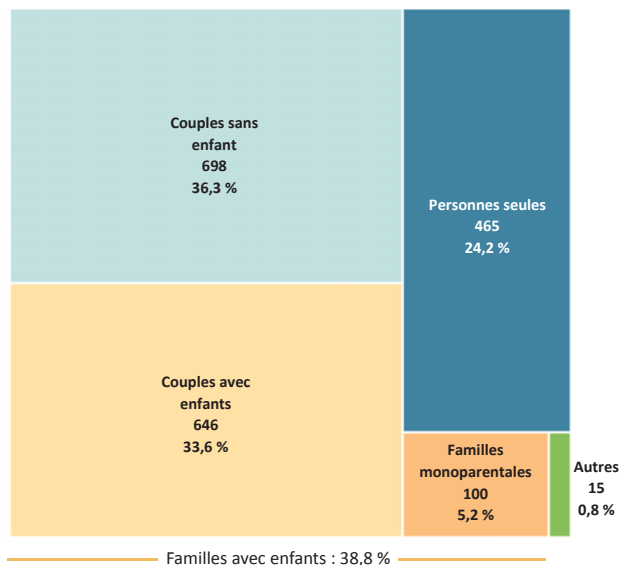
(Pôle emploi - 31/12/2020)

35 jeunes ont bénéficié d'au moins un entretien avec un conseiller insertion de la Mission locale du Blaisois en 2019.

17 % d'entre eux ne disposent pas du permis de conduire (Agglopolys : 68 % ; Loir-et-Cher : 63 %)

(Missions locales - 2019)

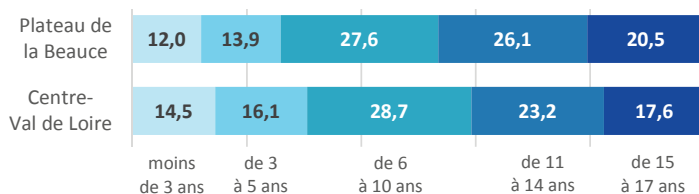
Répartition des ménages selon leur composition



Familles avec enfants : 38,8 %

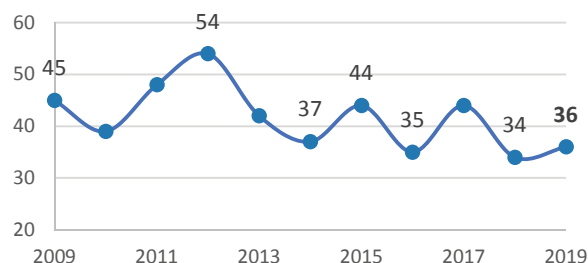
D'après source : Insee - RP 2018

Répartition des mineurs par classe d'âge



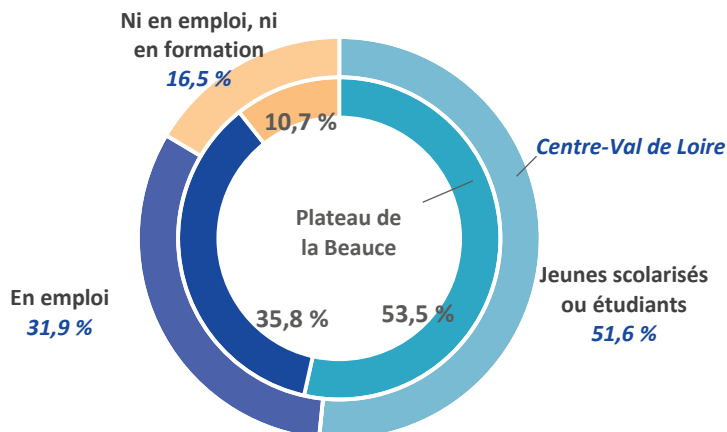
D'après source : Insee - RP 2018

Évolution du nombre de naissances domiciliées



D'après source : Insee - Etat civil

Répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon le type d'activité



D'après source : Insee - RP 2018

Pauvreté / précarité



Revenu fiscal moyen 2018 : 29 553 euros

3 740 euros de plus que le revenu moyen de l'ensemble des foyers fiscaux de la Région

(Ministère des finances (revenus de l'année 2018 à la date du 31/12/19))

Taux de pauvreté en 2018 : 14,7 % pour l'ensemble du territoire d'Agglopolys (Région : 13,1 % ; France métropolitaine : 14,6 % - Chiffre non disponible pour le territoire)

(Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, Fichier FILoSoFi 2018)



98 ménages à bas revenu en 2020,

soit 7 % des ménages (Agglopolys : 20,5 %)



+ 11,4 % en 2 ans

(Agglopolys : + 3,6 % ; Loir-et-Cher : + 3,9 %)

(Insee - RP 2018, ménages de moins de 65 ans ; CAF 2018 et 2020)

708 emplois

1,4 % des emplois du territoire d'Agglopolys

180 salariés en emploi précaires*

9,6 % des salariés (Région : 12,7 %)

+ 1,9 % en 5 ans (Région : + 5,4 %)

* contrats courts, intérim. Apprentis non pris en compte (Insee - RP 2013 et 2018)

Un niveau de chômage assez faible :



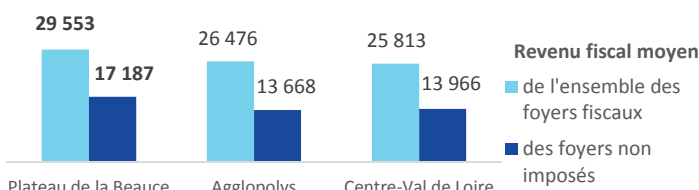
255 demandeurs d'emploi

de cat. A, B ou C fin 2020, dont 115 de cat. A*

- 0,4 % en 2 ans (Agglopolys : - 0,3 %)

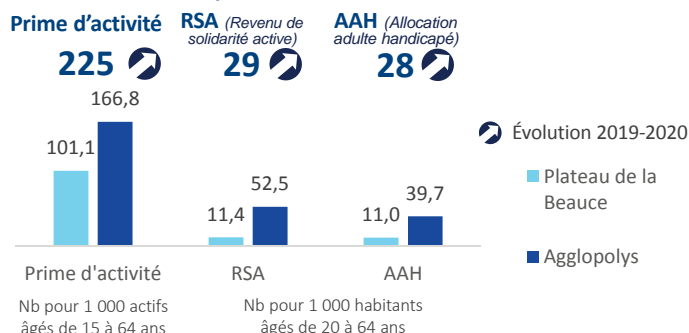
* n'ayant pas travaillé dans le mois (Pôle emploi - 31/12/2020)

Revenu fiscal moyen des ménages en 2018 (en euros)



D'après sources : Ministère des finances (revenus de l'année 2018 à la date du 31/12/19)

Allocataires de la prime d'activité, du RSA ou de l'AAH fin 2020



D'après sources : CAF et MSA au 31/12/2020 ; Insee - RP 2018

Minimum vieillesse : 778 pour l'ensemble du territoire d'Agglopolys au 31/12/2019 (données non disponibles pour le territoire) (Carsat - MSA 2019)

Logement / Habitat / Hébergement / Mobilités



2 144 logements en 2018, dont 89,7 % de résidences principales (Région : 83,7 %)

7,6 % de logements vacants (Agglopolys : 9,8 % ; Région : 10,1 %)

86,9 % de propriétaires (Agglopolys : 59,6 % ; Région 63,9 %)

(Insee - RP 2018)



45 logements sociaux,

soit 0,4 % du parc social du territoire d'Agglopolys

Un ratio de 2 logements sociaux pour 100 résidences principales (Agglopolys : 21 % ; Région 17 %)

(RPLS 2020 - logements sociaux des organismes HLM, Insee - RP 2018)

Une faible pression sur le parc social : une quinzaine de demandes de logement en cours fin 2020

(Ministère du logement et de l'habitat durable, Union sociale pour le logement 2020)



7 ménages aidés dans le cadre du FSL (Fonds de solidarité du logement) en 2020,

soit 4 ménages sur 1 000 (Agglopolys : 14 ‰)

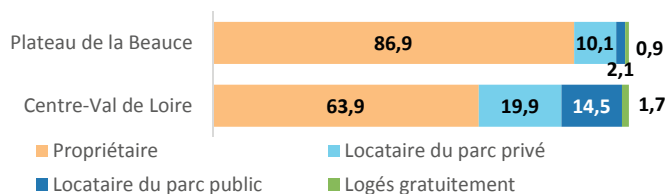
(Conseil départemental 2020 ; Insee - RP 2018)

3,6 % de ménages sans voiture

(Région : 13,8 %) ; 69 ménages concernés

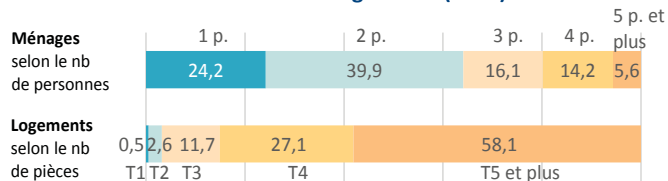
(Insee - RP 2018)

Répartition des ménages selon leur statut d'occupation (en %)



D'après source : Insee - RP 2018

Répartition comparée de la taille des ménages et de celle des logements (en %)



D'après source : Insee - RP 2018

Nombre de ménages bénéficiaires du Fonds de solidarité du logement (FSL) en 2020 selon la nature de l'aide



D'après source : Conseil départemental (service du FSL) - 2020

Vieillesse / Grande dépendance / Handicap / Aide aux aidants



Un indice de vieillesse relativement élevé :
115 habitants de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans
 (Région : 109)

Entre 2013 et 2018, le territoire gagne :



+ 30,5 % de seniors âgés de **65 à 74 ans**, soit **136 habitants supplémentaires de la tranche d'âge** (Région : 23,4 %)



+ 11,6 % de seniors âgés de **75 ans et plus**, soit **35 habitants supplémentaires** (Région : 1,6 %)



172 personnes de 80 ans ou plus résident à domicile dont **53 % seules** (Région : 48 %)
 (Insee - RP 2013 et 2018)



Taux de pauvreté en 2018 : **8,4 %** pour les ménages de 60 à 74 ans du territoire d'**Agglopolys** (Région : 8,7 %) ; **6,4 %** pour ceux de 75 ans et plus (Région : 7,8 %)
 Source : (Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier FiLoSoFi 2018)



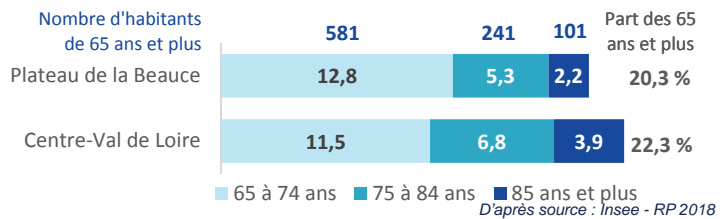
42 bénéficiaires de l'APA à domicile fin 2020, soit **11,7 %** des personnes de 75 ans et plus (Agglopolys : 16,7 %)
Moins d'1 sur 8 en situation de dépendance (GIR 1 ou 2)



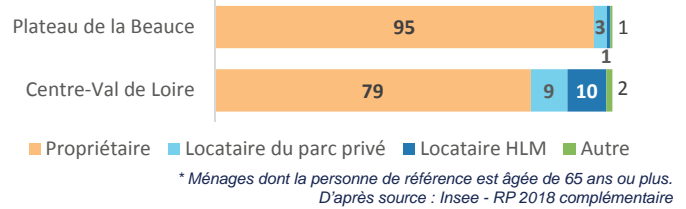
15 allocataires de la PCH adulte (Prestation de compensation du handicap) ; 6 sur 10 vivent à domicile.

Moins de 5 allocataires de la PCH enfant
 (Conseil départemental de Loir-et-Cher 2020, Insee - RP 2018)

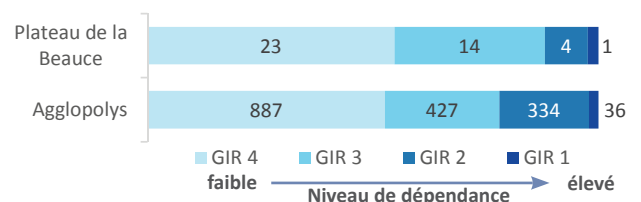
Répartition de la population de 65 ans et plus par classe d'âges (en %)



Répartition des ménages de 65 ans et plus* selon leur statut d'occupation (en %)



Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR fin 2020 (en %)



Gérée par le Département, l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) est une prestation destinée à rémunérer les services à domicile ou en établissement nécessaires à la prise en charge d'une personne âgée de 60 ans ou plus et ayant perdu tout ou partie de son autonomie. Elle est attribuée en fonction du niveau de perte d'autonomie de la personne (évalué par GIR) et est calculée selon le niveau de ressources.

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher au 31/12/2020

Les structures de soutien à domicile

Aucun SAAD (Service d'aide et d'accompagnement à domicile) implanté sur le territoire ; **20 localisés au sein du territoire d'Agglopolys**

2 SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile) : **le CIAS du Blaisois et ASSAD pour la commune de Villerbon**

Accès aux droits / numérique

Au niveau national, le CREDOC évalue à **9 %** le nombre de personnes qui ne disposent d'aucun équipement numérique à domicile et à **plus d'1 adulte sur 3** éprouvant des difficultés dans l'usage du numérique dans leur quotidien
 (CREDOC, Baromètre du numérique 2021)

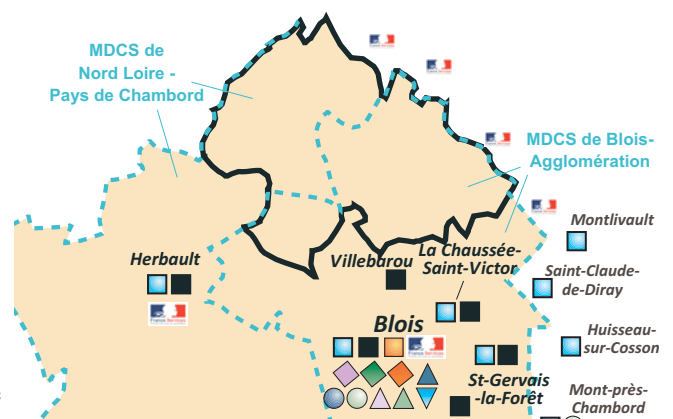


4 points d'accès à des outils numériques (en bibliothèque ou agence postale communale) ; aucun n'offre la possibilité d'être accompagné dans la prise en main des outils ou dans les démarches administratives.
 (Observatoire de l'économie et des territoires 2021)

Présence dans la commune d'au moins un point d'accueil

- Maison départementale de la cohésion sociale (MDCS) ou permanence
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) ou permanence
- Service social de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)
- Caisse d'allocations familiales (CAF)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Agence Pôle emploi
- France services / Maison de services au public
- France services itinérant de la communauté Beauce Val de Loire
- Maison de la justice et du droit
- Centre des Finances publiques
- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
- Permanence d'un conseiller Vivre autonome 41
- Mission locale du Blaisois (ou permanence)

Lieux d'accueil des principaux acteurs sociaux ou administratifs



Périmètre d'intervention...

- ... du CIAS du Blaisois
- ... des Maisons départementales de cohésion sociale (MDCS)

Secteur du Plateau de la Beauce

NB : Pour des raisons de lisibilité, l'intégralité des services n'a pu être représenté (Préfecture, mairies, etc.)

Observatoire d'après sources diverses